

Ceux qu'il faut savoir sur l'Entretien de Votre Fosse Septique

La fosse septique est une alternative performante et efficace au système de tout-à-l'égout. Il reste que ce système nécessite un entretien spécifique et régulier. Il est ainsi indispensable que votre fosse septique soit vidangée lorsque son niveau de remplissage l'impose.

Cette obligation particulièrement contraignante n'est pas toujours une partie de plaisir. Elle nécessite de vérifier régulièrement le niveau de votre fosse et le cas échéant, de prendre les dispositions afin d'organiser la vidange – et avec elle son lot de petits désagréments parmi lesquels les vilaines odeurs qui accompagnent l'opération.

Pourtant, lorsque la vidange n'est prise pas au sérieux, l'expérience peut s'avérer encore plus traumatisante. Votre installation pourrait souffrir de votre négligence et vous en auriez alors encore davantage pour votre portefeuille. Il est donc impératif de prendre au sérieux l'entretien de votre système d'épuration.

Il faut savoir que :

La vidange se fait tous les 4 ans environ : nous l'avons déjà précisé, la vidange est une opération primordiale qui doit être réalisée régulièrement. Le délai entre chaque vidange varie selon la taille de votre fosse mais surtout des eaux qui y sont raccordées. On distingue, en effet, les fosses septiques reliées aux eaux de vanne – provenant des sanitaires – des fosses toutes-eaux – accueillant aussi bien les eaux des sanitaires que les eaux ménagères. Les premières se remplissent naturellement moins vite que les secondes. En moyenne, il faudra cependant compter 4 ans entre deux vidanges.

N'attendez pas que votre installation se dégrade : beaucoup de personnes pensent que la vidange peut attendre jusqu'à ce que la fosse septique fonctionne moins bien ou plus du tout. C'est une idée reçue qu'il faut balayer ; d'autant plus qu'elle peut mettre en péril votre système. En effet, si votre vidange devait déborder, les boues risqueraient de se déverser dans le champ d'épuration et de l'endommager. Cela pourrait vous forcer à le remettre en état ; ce qui est, bien entendu, coûteux. Retenez que les boues ne doivent pas dépasser la moitié de la fosse.

Confiez votre fosse à des spécialistes : il est indispensable que la vidange soit réalisée par des professionnels qualifiés. C'est la garantie d'un travail bien fait et conforme aux exigences légales et environnementales. En France, faites appel à des entreprises agréées par votre préfecture ou au SPANC (service public d'assainissement non collectif).

A l'issue de l'opération, le vidangeur doit être en mesure de vous fournir un certificat.

Ne négligez pas l'entretien opérationnel de votre fosse : pour terminer, les bactéries qui sont à l'œuvre dans votre fosse septique doivent être entretenues pour lui assurer un fonctionnement optimal. Utilisez des détergents adaptés et en quantité raisonnable afin de ne pas les tuer. Enfin, versez, de temps en temps dans vos toilettes, du sucre ou des yaourts périmés afin de favoriser leur développement.

Fosses Septiques: Fonctionnement, Avantages et Entretien

Les fosses septiques sont des systèmes de traitement et d'évacuation des eaux usées permettant de pallier l'absence de système de tout à l'égout. On en distingue essentiellement deux types selon qu'elles soient destinées à traiter les eaux de vannes (issues des sanitaires) ou les eaux de vannes et ménagères (provenant également de la cuisine et du lavage – on parle de « fosses toutes eaux »).

Concrètement, les fosses septiques réalisent la séparation des matières liquides et solides. Ces dernières sont digérées par des bactéries anaérobies tandis que les boues issues de la réaction se déposent dans le fond. Les eaux usées clarifiées se répandent ensuite dans un champ d'épandage permettant leur épuration à travers les couches du sol. Tout au long du processus, les gaz toxiques produits sont évacués par un système de ventilation. Il faut noter que les fosses prenant en compte les eaux ménagères, dites « grasses », doivent prévoir un mécanisme spécifique.

L'avantage principal des fosses septiques réside dans l'alternative performante qu'elle offre lorsqu'il n'existe pas de réseaux d'évacuation des eaux usées ou que le raccordement est jugé trop onéreux et/ou techniquement compliqué. Lorsqu'elles sont adaptées et correctement installées, elles sont par ailleurs très efficaces.

Les coûts liés à l'installation et à l'achat d'une fosse septique varient en fonction d'une série de paramètres (fosse normale/ toutes eaux, taille, matériau : béton/PVC). Il faut compter un investissement initial de 3000 à 7000 euros. Bien entendu, des coûts supplémentaires peuvent s'ajouter selon les spécificités du terrain – préalablement déterminés par une étude d'assainissement.

A cet investissement initial, il faut ajouter le coût de l'entretien régulier. Les boues déposées dans le fond de la fosse doivent en effet être drainées afin d'assurer son fonctionnement optimal. La vidange est réalisée par des professionnels spécialisés tous les 3-4 ans.

Vidange Fosse Septique

Les fosses septiques sont des installations qui permettent le traitement préliminaire des eaux usées domestiques.

Il existe 2 types de fosses septiques :

- la fosse septique « eaux vannes », qui accueille les eaux sanitaires (provenant des toilettes).
- la fosse septique « toutes eaux » ou « eaux vannes + eaux ménagères », qui reçoit l'ensemble des eaux domestiques polluées (Eaux provenant des toilettes, de la cuisine, etc.).

Ces installations permettent à la fois de retenir les matières solides (fonction physique) et de diriger une partie des matières polluantes (fonction biologique). Ce qui permet au final la décantation des eaux usées et l'amorçage de la décomposition de leurs composants organiques.

Les fosses septiques sont une alternative possible au réseau d'assainissement public lorsque celui-ci est absent, ou lorsque le raccordement est impossible ou trop coûteux. De plus, la fosse septique présente l'avantage de prétraiter efficacement les eaux usées et de liquéfier une partie des matières solides avant la phase d'épuration qui s'en suit.

Concernant la vidange fosse septique, Les fosses septiques « eaux vannes » doivent être nettoyé tous les 2 à 3 ans. Les vidanges fosses septiques toutes eaux quant à elles, sont généralement fait tous les 4 ans. Ces intervalles entre 2 vidanges fosses septiques dépendent toutefois de différents facteurs : la taille de l'habitation, le nombre de ses habitants, la consommation en eau, la température ambiante, etc.

Alors que ces installations peuvent tout à fait continuer à fonctionner alors qu'elles sont quasiment pleines (les eaux usées la traversent au lieu d'y séjourner), les spécialistes recommandent cependant un vidange de fosse septique quand les boues de celle-ci (entre le liquide et le fond) représentent les 2/3 de la hauteur totale du contenu de la fosse. Il faudrait aussi noter que lors de la vidange d'une fosse septique, il ne faut jamais la nettoyer totalement, ou bien il faudra ensuite l'ensemencer avec des boues qui contiennent les bactéries indispensables à son redémarrage.

Ceci étant dit, la vidange fosse septique et la fosse septique elle-même ont un prix ! Il faut compter environ 1000€ pour une fosse septique plastique de 3000 litres, cette somme peut monter jusqu'à 10000-15000€, pour les frais d'installation et de raccordement, qui varient en fonction de la distance, la nature du sol, la faisabilité de l'installation en général. C'est pour cela qu'il faut garder certaines choses en tête quand on veut installer ou faire une vidange fosse septique:

1. Choisir un sol sec et perméable sur un terrain sans pente.
2. Prévoir un volume suffisant
3. Fournir un temps de rétention suffisamment long
4. S'assurer de la stabilité du liquide
5. Faire en sorte qu'il n'y ait pas d'obstruction et que l'aération s'effectue correctement.
6. S'assurer que la fosse est accessible pour les opérations de contrôle et de vidange fosse septique.
7. Prévoir un vidange fosse septique en règle générale tous les 2 ans et au minimum tous les 4 ans (selon le nombre d'utilisateurs, la température ambiante, la consommation, etc.) par une entreprise spécialisée.